

---

## **Pétitions citoyennes contre la franchise santé et la taxe fixe**

---

Longueuil, le 5 mai 2010 – L'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) invite la population à signer la pétition citoyenne contre la taxe fixe en santé et la pétition contre la franchise santé, toutes deux parrainées par le député de Marie-Victorin Bernard Drainville.

D'ici deux ans, rappelons que la taxe fixe atteindra 200 \$ par année par adulte, et ce, peu importe le revenu annuel des contribuables. Le gouvernement Charest projette également d'instaurer une franchise santé de 25 \$ par visite médicale. Pour l'APTS, ces mesures contreviennent aux principes d'équité, de justice et d'universalité des services, socles de la société québécoise.

Les deux pétitions se trouvent sur le site de l'Assemblée nationale. Vous devez vous rendre à ces adresses pour signer les pétitions.

Contre la taxe fixe : <https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-365/index.html>

Contre la franchise santé : <https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-505/index.html>.

### **À propos de l'APTS**

L'APTS est une organisation syndicale qui regroupe 27 000 personnes, occupant des postes professionnels et techniques dans le réseau de la santé et des services sociaux dont, outre les technologistes médicales, des technologues en radiologie, des physiothérapeutes, des ergothérapeutes, des thérapeutes en réadaptation physique, des travailleurs sociaux, des psychologues, des techniciennes en diététique et des diététistes.